

Demande d'aide sociale 2022-2023

Ce formulaire est destiné aux étudiants de l'ESA Saint-Luc et de l'ERG qui sollicitent une aide auprès du service social pour la poursuite de leurs études. Pour plus d'informations sur les aides et les conditions pour l'obtenir, lisez la brochure "Aide sociale" disponible sur les valves électroniques.

Ce formulaire et toutes les annexes nécessaires seront à envoyer par mail à servicesocial@stluc-bruxelles.be AVANT l'entretien obligatoire avec un membre du Conseil Social de son école (voir procédure en fin de formulaire).

Ce membre du conseil restera le seul interlocuteur pour toutes informations sur le dossier ou sur les aides octroyées. Les dossiers remis en dehors de cette procédure ne seront pas traités. Ce dossier est à remettre chaque année et ce à n'importe quel moment de l'année académique. Les aides octroyées ne sont pas reconductibles d'une année à l'autre.

Documents à joindre à ce formulaire :

☐	Avertissement extrait de rôle ou avis d'imposition (FR) (Exercice 2021, revenus 2020) des parents, de l'étudiant isolé* et de toutes personnes présentes sur la composition de ménage (hors frères et sœurs). A défaut, les extraits de compte de l'étudiant sur les 6 derniers mois.
☐	Composition de ménage datant de moins de deux mois (à demander à votre commune de domicile) ou une copie du livret de famille (FR)
☐	Preuve des allocations familiales ou CAF (FR) (attestation ou copie de versement)
☐	Pour les autres enfants en études supérieures faisant partie du ménage : attestation de fréquentation 2022-2023 d'études supérieures
☐	Copie de la dispense de paiement des droits d'Inscription (DI) ou du mail d'accord de la comptabilité suite à la demande de l'allocation d'études de la FWB
☐	Toute autre preuve de revenus complémentaires : CPAS, APL (FR), CROUS (FR), pension alimentaire, job étudiant, chômage, mutuelle, héritage...
☐	En cas de changement de situation financière survenu après l'établissement de l'avertissement extrait de rôle Exercice 2021, revenus 2020 : toutes preuves de ce changement : chômage, mutuelle, perte de revenus suite à la crise COVID...
☐	Preuve des revenus de biens immobiliers mis en location en dehors de l'habitation principale (bail, extrait de compte...)

* Etudiant isolé = habitant en dehors du domicile familial ET subvenant complètement seul à ses dépenses

1. Identification de l'étudiant demandeur

Ecole :		Option, année d'étude :	
Nombre de crédit :		Année supplémentaire pour mémoire	☐ OUI ☐ NON
Nom, Prénom :			

4. Situation scolaire administrative

Parcours antérieur (veuillez cocher les cases adéquates) :

	Quelle formation ? Quelle école ?	REUSSITE	ECHEC	Allocations d'études (FWB-CROUS)	Etudiant condition modeste FWB
2021-2022		☐	☐	☐	☐
2020-2021		☐	☐	☐	☐
2019-2020		☐	☐	☐	☐
S'il y a eu interruption dans votre cursus scolaire, veuillez préciser l'année, la nature et le lieu de votre/vos activité(s)					
Année :	Nature :				

5. Situation financière : Comment financez-vous votre année d'études ?

Revenus :

☐	Je dispose d'un fonds familial/intervention des parents :	€/mois
☐	Je dispose d'une pension alimentaire :	€/mois
☐	Je touche personnellement mes allocations familiales :	€/mois
☐	Je suis au CPAS (attestation récente du CPAS obligatoire) :	€/mois
☐	Je suis au chômage :	€/mois
	Disposez- vous de la dispense ONEM ?	☐ Oui ☐ Non
☐	J'effectue un travail d'étudiant pour financer mes études : Montant du revenu :	€/mois
☐	J'ai fait un emprunt : Date de l'emprunt : Montant de l'emprunt : Sur combien de temps : Montant du remboursement actuel :	€ années €/mois
☐	Je dispose d'un travail salarié (pendant l'année académique) pour financer mes études Type de travail : Montant du revenu :	☐ CDD ☐ CDI ☐ INTERIM €/mois
☐	Autres revenus non-déclarées : vente sur site de 2 ^e mains, brocante, prestations artistiques, ventes d'œuvres personnelles...	€/mois
	Total estimé mensuel	€/mois

Dépenses :

Frais d'inscription	Montant des frais d'inscription demandés :	€
	Montant payé à ce jour :	€
Logement uniquement pour l'étudiant(e) en kot ou domicilié(e) isolément de ses parents :	Montant mensuel de votre loyer :	€
	Montant des charges (électricité, eau, gaz):	€
	Frais Internet :	€

6. Difficultés actuelles rencontrées par l'étudiant isolé / le(s) parent(s) / le tuteur dans le financement des études :**!! Fournir toutes preuves utiles prouvant de ces difficultés !!**

☐	perte d'emploi d'un parent	☐	décès d'un parent	☐	chômage économique
☐	médiation de dettes	☐	séparation récente des parents	☐	mise à la pension
☐	allocataire social (chômage-CPAS-mutuelle), expliquez :				
☐	impact sur les revenus de la crise COVID, expliquez :				
☐	Problèmes de santé :				
☐	autre(s), expliquez :				

7. Allocations d'études (AE)L'accès à ces allocations est soumis à conditions : Informations sur leur site : <http://www.allocations-etudes.cfwb.be/>

☐	J'ai introduit une demande d'allocation d'études (AE) à la Fédération Wallonie Bruxelles avant le 31 octobre 2022.	Date de remise de la bourse :
☐	Avec l'accusé de réception de la demande d'AE, j'ai demandé une dispense de paiement des droits d'inscription avant le 23 décembre 2022 à la comptabilité centrale (57 rue d'Irlande- 1 ^e étage). Infos sur les valves du site Internet de l'école.	
☐	Je pense rentrer dans les conditions pour obtenir le statut d'étudiant de condition modeste de la Fédération Wallonie-Bruxelles et j'ai demandé ce statut avant le 31 octobre 2022 à la comptabilité centrale (57 rue d'Irlande- 1 ^e étage). Attention, les réductions de droits d'inscription ne s'adressent qu'aux étudiants belges ou étudiants étrangers dont les parents ou responsables légaux résident légalement en Belgique et y paient leurs impôts. Infos sur les valves du site Internet de l'école.	

8. La demande d'aide concerne un séjour Erasmus

Durée du séjour :	Du à
Lieu du séjour (ville, pays) :	
Montant du subside octroyé par le fond Erasmus :	€
Estimation des frais pour le séjour Erasmus + détails :	€

9. Demande d'aide

Reportez-vous à la brochure "Aide sociale" pour avoir toutes les informations.

ATTENTION ! Mettez un ordre de priorité sur les aides que vous souhaitez recevoir

1 = prioritaire, 2 = assez important, 3 = important... Remplacer le carré par un chiffre.

Priorité		Estimation de l'aide demandée
☐	Aide Droits d'inscription Précisez votre demande :	€
☐	Intervention financière pour : loyer, impression... Précisez votre demande :	€/mois
☐	Achat de fournitures artistiques Précisez votre demande :	€/mois
☐	Tickets culture Article 27	
☐	Aide voyage – se présenter avant tout paiement aux permanences avec les documents concernant le voyage	
☐	Inscription sur la liste des potentiels jobistes au sein des Instituts St-Luc (vous recevrez les appels à candidature)	
Aides exceptionnelles autres	☐ aide soins médicaux ☐ aide psychologique ☐ aide numérique, précisez : ☐ aide loyer d'urgence, précisez : ☐ aide mobilité, précisez : ☐ autres, précisez :	€/mois €/mois € €/mois €/mois €/mois

Conformément au RGPD, le Conseil Social Inter-Instituts (CSI) est tenu au secret professionnel et garantit à l'étudiant(e) l'anonymat des données fournies ci-dessus. Le seul interlocuteur du service social est l'étudiant majeur, nous ne répondons pas aux demandes d'informations des parents sauf après accord écrit de l'étudiant.

Je déclare sur l'honneur que les renseignements fournis dans ce formulaire ainsi que dans les annexes sont corrects et complets.

En cas d'abandon ou de modification de ma situation financière, je contacte au plus vite le service social. Les aides pourront dès lors être modifiées ou stoppées.

En cas d'abus, un remboursement des aides indues pourra être demandé.

Date :	Signature de l'étudiant :

Pour tous renseignements : 02/541 17 78 (lundi et jeudi) - servicesocial@stluc-bruxelles.be

Ou sur les valves du site internet de votre école



1. Remplir le formulaire	- disponible sur les valves étudiantes sur le site de ton école - remplis directement dans le fichier et enregistre-le en fichier word compatible ou pdf. Soit le plus précis et complet possible. - rassemble tous les documents à joindre au formulaire. S'ils ne sont pas numériques, scanne-les ou fais-en des photos de bonne qualité (scanners disponibles à la Printbox ou au PrintLab)
2. L'envoyer avec ses annexes à servicesocial@stluc-bruxelles.be	- renomme tes fichiers en y ajoutant ton nom et le type de fichier : exple :MONNOM-formulaire, MONNOM-Avertissement... - envoie tous les fichiers par mail à servicesocial@stluc-bruxelles.be - si les fichiers sont trop lourds, emploie wetransfer : https://wetransfer.com/ c'est gratuit. - s'il te manque des documents, merci d'indiquer dans le mail pourquoi ils sont manquants. Et renvoie-les par mail, dès que possible.
Le service social vérifiera que ton dossier est complet et l'attribuera à un membre des Conseils. Il t'enverra un mail d'accusé de réception avec les consignes pour l'entretien obligatoire. Vérifie tes spams régulièrement ! Prends contact avec ton référent pour obtenir un rendez-vous. Ton référent prendra connaissance de ton dossier avant le rendez-vous.	
3. Se présenter à l'entretien	- En fonction des consignes données et de ton référent, présente-toi à l'entretien à l'heure et au lieu donné. Sans cet entretien, le dossier ne sera pas acté.
Ton référent analysera ta situation et présentera ton dossier : > en conseil social restreint si tu es en-dessous ou entre les barèmes – délai 10 à 15 jours. > en Conseil social si tu es au-dessus des barèmes ou s'il y a des changements récents dans tes revenus – délai 4 à 6 semaines. (délai approximatif, en fonction du nombre de dossiers à traiter)	
La décision du conseil te sera envoyée par mail avec l'explicatif dans la semaine de décision.	

Le service social c'est aussi...

→ Une brochure "Aides externes" disponibles sur les valves du site internet de votre école.

→ Une assistante sociale : Caroline Wezel

L'assistante sociale intervient à la demande des étudiants qui rencontrent des difficultés financières, administratives, juridiques, locatives ou d'accès aux soins de santé. Selon la situation et les besoins de l'étudiant, elle propose l'aide la plus adaptée : elle informe, oriente, soutient et accompagne dans les démarches nécessaires pour faire valoir ses droits et activer les aides sociales et financières possibles.

Permanences sans rendez-vous les jeudis de 10h30 à 14h30 (en face de l'accueil à l'erg)

Permanences sur rendez-vous via <https://calendly.com/caroline-wezel-service-social>. Les informations pratiques arriveront avec la confirmation du rendez-vous via Calendly - voir les spams aussi !

→ Une psychologue : Béatrice Dispaux

La psychologue offre une permanence qui permet d'accueillir tout étudiant.e en questionnement, en difficulté ou souffrance psychique et de réfléchir avec elle. Lui la meilleure manière d'être accompagné.e. La personne peut se présenter d'elle-même, seule ou avec une personne de confiance. On peut également faire appel à la permanence si on est soi-même inquiet.e pour un.e étudiant.e. La psychologue est tenue au secret professionnel et la confidentialité sera respectée.

La permanence d'accueil psychologique est accessible sur rendez-vous via <https://calendly.com/psy-erg-esa-stluc/30min>, en fonction des disponibilités et horaires proposés par l'agenda Calendly. Un mail de confirmation calendly avec toutes les informations pratiques vous sera envoyé. Vérifiez vos spams.

N'hésitez pas à vérifier le jour-même les disponibilités de dernière minute car elles peuvent être mises à jour «en temps réel».

Il est TRES important de faire la démarche d'annuler le rdv si nécessaire, de façon à libérer le calendrier pour d'autres demandes. Gardez donc bien la trace de votre mail de confirmation pour pouvoir le faire !

Bonne année scolaire au sein de nos Instituts.

Le service social